

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013 DU CONSEIL EXÉCUTIF DE LA COMMISSION D'ENSEIGNEMENT ET DES INSTITUTS

CONSEIL EXÉCUTIF DE LA COMMISSION D'ENSEIGNEMENT

Thierry BOKANOWSKI

Le Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement arrive au terme de sa seizième année depuis que cette instance a été créée pour assurer une certaine cohérence dans les orientations politiques quant à l'organisation de la formation au sein des deux Instituts (Paris et Lyon) auxquels il faut ajouter, depuis onze ans, le Centre de Formation du Sud-Ouest, qui, tout en étant rattaché à l'Institut de Paris, n'en a pas moins ses caractéristiques propres.

Le Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement est composé, je le rappelle, d'un Président et d'un Secrétaire élus et des deux Directeurs des deux Instituts, ainsi que de un, ou plusieurs, Conseiller(s) choisis au sein de la Commission d'Enseignement.

La Commission d'Enseignement s'est réunie **six fois** au cours de l'année 2013, dont une fois, en décembre 2013, pour la troisième « Journée des Formateurs » qui a eu pour thème « *Impasses dans la supervision* »

Les cinq autres réunions ont eu lieu en février 2013, avril 2013, 1^{er} juin 2013, 28 septembre 2013 et 16 novembre 2013.

I / La réunion du 23 février 2013 a intéressé :

- L'élection du Directeur de l'Institut de Paris et de son Comité de Direction ;
- L'élection du Président du Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement et de son Secrétaire ;
- Le tirage au sort du Comité d'Evaluation.

A / Election du Directeur de l'Institut de Paris et du Comité de Direction.

Après avoir présenté son Programme et remercié son prédécesseur Bernard Brusset, ainsi que l'équipe qui l'a secondé, Annick Sitbon et son Comité de Direction – Christine Bouchard, comme Secrétaire de la Commission du Cursus et Laurent Danon-Boileau comme Secrétaire de l'Enseignement – ont été élus.

B / Election du Président du Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement et du Secrétaire du Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement.

Après avoir remercié les deux précédents Secrétaire du C.E.C.E. – à savoir successivement, Christian Seulin et Françoise Feder pour leur travail de secrétaire du CECE – et présenté son Programme, Thierry Bokanowski, qui représentait sa candidature, ainsi que son nouveau Secrétaire, Dominique Arnoux, ont été élus.

Les discussions qui ont suivi chaque candidature ont porté sur l'amélioration de la Formation (cursus) : l'admission au cursus, les critères d'évaluation, l'enseignement, les supervisions, la 'fin du cursus', les rapports des Instituts avec les candidats, l'IPSO, la fonction de l'analyste 'formateur', ainsi que les 'cliniques et pratiques de l'ajournement', le 'cursus suivi', l'analyse 'navette' et les analyses et ou supervisions 'à distance'. En outre un début de discussion a eu lieu concernant l'enseignement de la psychanalyse 'avec l'enfant et l'adolescent' au sein des Instituts.

C / Tirage au sort du Comité d'Evaluation.

Font partie du Comité :

Dominique Arnoux, Robert Asseo, Gérard Bayle, Evelyne Chauvet, Sydney Cohen, Gilbert Diatkine, Françoise Feder, Daniele Kaswin, Julia Kristeva, Chantal Lechartier Atlan, Michèle Rozenfarb, Michel Vincent.

II / La réunion du 23 avril 2013 a intéressé :

A / Les modification et mise en conformité avec les Statuts et le Règlement Intérieur de décembre 2011, les articles 4 et 7 du Règlement Administratif de la Commission d'Enseignement.

Pour rappel :

« Art. 4. Élection à la fonction de Formateur

[...] Un Comité d'évaluation étudie la candidature et la soumet pour vote à la commission électorale. Il est composé d'au moins 12 membres (auxquels s'ajoutent 7 membres suppléants) tirés au sort au sein de la Commission d'Enseignement pour un mandat de deux ans non reconductible pour le mandat suivant. Ce nombre peut être réévalué. Les désistements sont impossibles sauf raisons majeures et demande écrite adressée au président du CECE avant le tirage au sort.

Le Président de la SPP et le Président du CECE ainsi que les Directeurs des Instituts ne peuvent participer à un Comité pendant la durée de leur mandat. Ce Comité élit un Président et un Secrétaire. Les principes et modalités de fonctionnement de ce comité relèvent de la responsabilité conjointe de son Président et du C.E.C.E. Il a pour mission de présenter à la Commission d'Enseignement un rapport à partir de critères de sélection tenant compte principalement des aptitudes aux fonctions de formateur. Il lui appartient également de poursuivre une réflexion permanente sur les qualités requises pour la fonction de formateur et sur les modalités de leur évaluation.

La Commission électorale est constituée des membres de la Commission d'Enseignement. Elle se réunit sous la Présidence conjointe du Président de la S.P.P. et du Président du Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement. Un quorum du 1/3 des membres est requis pour que la Commission électorale puisse valablement délibérer et voter. En l'absence de ce nombre, une nouvelle commission électorale est convoquée dans un délai d'un mois : le vote peut alors avoir lieu sans quorum. L'élection à la fonction de formateur est acquise à la majorité des 2/3 de 'suffrages exprimés'.

« Art. 7. Élection

Le Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement est élu, pour trois ans, à la majorité simple, immédiatement après l'élection des Comités de Direction des Instituts, au début de l'année, et au plus tard en mars. Le candidat à la présidence du conseil exécutif se présente avec son secrétaire.

L'appel de candidature est ouvert sur convocation du Président du Conseil Exécutif sortant, six semaines avant la date prévue pour le vote. Il sera fermé quinze jours avant le scrutin. Les candidatures sont alors portées à la connaissance des membres de la Commission d'Enseignement.

Si plus de deux candidatures sont présentées, deux tours de scrutin sont organisés. Seules sont retenues au second tour les deux candidatures qui ont obtenu le plus de voix au premier tour.

B / Evolution du Programme Scientifique

Bernard Chervet ouvre la discussion en soulignant que la question posée peut s'orienter dans deux directions : création d'un nouveau colloque pour tous les membres et tous les psychanalystes en formation ou bien fusion entre Colloque Interne et Séminaire de Formation Permanente (SFP).

La discussion concerne à la fois la Commission d'Enseignement, le C.R.R., et le Secrétariat Scientifique de la Société à partir des travaux du Comité de Concertation du Secrétariat Scientifique. Il s'agit de recueillir le point de vue de la Commission d'Enseignement permettant la poursuite sur ce point du travail du Conseil d'Administration et du Bureau.

Christian Gérard intervient pour rendre compte des bons résultats du Séminaire de Formation Permanente (SFP). Il rappelle que par le passé le C.A. et la Commission d'Enseignement avaient donné leur accord pour une ouverture du séminaire pour que les psychanalystes en formation de Paris puissent y participer. C'est un séminaire qui marche bien. Avec les quinze demandes des psychanalystes en formation de la couronne de Paris et les psychanalystes en formation de Paris le séminaire de formation permanente pourrait à l'avenir compter sur 250 participants, la moyenne de participation actuellement tournant à 170 participants.

Dans la discussion qui suit, la spécificité du SFP est rappelée en même temps que s'exprime une crainte de centralisation de la vie scientifique. Certains s'inquiètent du passage au grand nombre qui ne facilite pas la transmission alors que tel qu'il est organisé le Séminaire de Formation Permanente fonctionne bien du fait du petit nombre. Pourtant il y a une demande actuelle des psychanalystes en formation des Régions de rencontrer les membres parisiens.

La question est soulevée du caractère obsolète de la centralisation sur Paris d'un séminaire qui par ailleurs est payant alors que le colloque interne est gratuit. Certains collègues pensent que le regroupement du colloque interne et du séminaire de formation permanente serait une bonne chose en même temps qu'ils signalent que les collègues des Régions tiennent à ce qui leur est réservé.

La question financière est soulevée concernant la question des manifestations tournées vers la transmission sous la responsabilité de la Commission d'Enseignement et des Instituts.

Il est souligné que l'idée d'une centralisation est fantasmatique, ou une réminiscence, puisque les instances [C.E, C.R.R. et Secrétariat scientifique, celui-ci éclairé par les travaux du Comité de Concertation] sont parties prenantes des orientations permettant les décisions du Conseil d'Administration. Il est rappelé que les membres titulaires ayant fonction de formateur sont responsables de la vie scientifique de la Société. C'est ce qu'affirme la décision du conseil d'Administration de doter le Secrétariat scientifique du nouveau Comité de Concertation du Secrétariat Scientifique.

Il semble bien que toutes ces questions se résument dans l'idée de la protection de la vie scientifique de la Société mais aussi du contact et des échanges entre membres et psychanalystes en formation et enfin d'un nouvel équilibre entre Régions et Paris. Aucune décision n'a été prise (aucun vote n'ayant été prévu).

A la fin de la discussion certains membres soulèvent la question du Bulletin sur le Site et insistent sur l'importance de la version papier du Bulletin pour présenter aux Analystes en Formation les activités liées à la Formation.

C / Les séminaires d'enseignement et un programme d'enseignement de la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent.

La question posée est celle de savoir quelles places tiennent les Séminaires dans l'appréciation de la « Fin de Coursus » d'un candidat (AeF) et comment apprécier l'éventuelle liberté acquise quant à la prise de parole en groupe de l'Analyste en Formation ?

Il s'en est suivi un débat concernant les Séminaires de Formation, notamment concernant les critères et modes de participation qui permettent de considérer une transmission réussie.

A cette occasion on a évoqué l'organisation de l'enseignement de la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent. Bernard Chervet a fait part d'une attente de la C.O.P.E.A. concernant la place d'un enseignement de la psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent, notamment d'une *ouverture dans le programme des Instituts* d'une rubrique « *Séminaires de formation à la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent* ». Le principe de cette dernière proposition a été accepté.

III / La réunion du 1^{er} juin a intéressé :

A / La mise en place du Comité d'Evaluation.

Elle se compose de trois sous commissions de quatre membres. Son Président est Gilbert Diatkine et son Secrétaire Dominique Arnoux.

On rappelle l'article 4 du Règlement Intérieur de la CE à savoir que obligation est faite à chaque membre titulaire ayant fonction de formateur qui est « tiré au sort » pour participer au Comité d'Evaluation est tenu de le faire, sans dérogation.

La Commission d'Enseignement prend acte du fait qu'à l'avenir tous les membres susceptibles d'être « tirés au sort » recevront *deux mois avant le « tirage au sort »* l'information de la possibilité d'une « demande de dérogation » qui devra être examinée par le CECE.

Cette mesure pourrait être accompagnée d'une sollicitation à celui, ou à celle, qui serait alors retiré(e) du « tirage au sort » d'être disponible lors du « tirage au sort » suivant deux années plus tard.

Il est, par ailleurs, rappelé qu'à présent les membres du Comité d'Evaluation participent au vote pour l'élection des candidats.

B / La CE revient sur la discussion concernant l'évolution du Programme Scientifique proposé par le Président.

A l'envoi de la lettre du Président concernant l' « Evolution du Programme Scientifique de la S.P.P. », deux tendances se sont dessinées lors de la discussion précédente qui intéresse la C.E. et qui s'est prolongée à la faveur du désir de certains de réaffirmer leur point de vue.

Ainsi a été révoqué l'originalité de la responsabilité de l'organisation du SFP : bicéphale, CE et CRR, ce qui distingue le SFP des autres activités scientifiques de la SPP et implique directement la CE comme l'ensemble des régionaux.

Ce mode d'organisation est à distinguer de celui du Colloque Interne (Secrétariat scientifique de la SPP). La question du SFP a été débattue au CST où il a été défendu. Sa fréquentation est stable et constante, et montre l'attachement des régionaux et des collègues étrangers (Belges, Suisses, Libanais, Russes, Turcs, etc., comme de leurs AeF) à ce séminaire et l'inquiétude de faire disparaître une activité qui marche. L'histoire de son évolution a été rappelée. S'est ainsi et aussi posé aussi la question de « l'autonomie » réservée à la CE dans sa fonction de transmission.

C / Les séminaires d'enseignement

Il a été décidé que les Séminaires qui concernent la *Psychanalyse avec l'Enfant et l'Adolescent* soient inscrits dans le Programme d'Enseignement au même titre que les autres Séminaires d'Enseignement organisés pour la transmission de la psychanalyse avec l'Adulte.

Le Président du C.E.C.E a proposé qu'une grande partie de la prochaine réunion soit consacrée à la Psychanalyse avec l'Enfant et l'Adolescent en présence du, ou de la, Secrétaire de la COPEA.

D / Ont été évoqué les **difficultés posées par la demande d'accès au cursus** d'une personne qui a fait une '**psychanalyse**', tout divan S.P.P., à raison de **deux séances par semaine**.

IV / La réunion du 28 septembre 2013 a intéressé :

A / Désignation et installation de la Commission d'Arbitrage

Conformément à l'Article 20 du RA de la CE, six membres de la CE qui n'appartiennent pas au Comité d'Ethique ont été élus à l'unanimité pour la durée de l'actuel C.E.C.E sont : D. Arnoux, S. Faure-Pragier, R. Mancini, A. Sitbon, G. Veuriot, J. Miedzyrezcki.

B / Perspectives pour l'enseignement de la Psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent

Cette discussion au sein de la C.E. s'est tenue en présence de B. Le François, Secrétaire de la C.O.P.E.A.

Le Président du C.E.C.E. relit le CR du 2 juin 2012 concernant ce point de discussion à savoir qu'il se dégageait deux positions se dégageaient :

- L'une préconisant une formation sous l'égide des Instituts, la validation pouvant être déléguée par la C.O.P.E.A, selon des modalités qui seraient à définir ;
- L'autre proposant de sous-traiter et d'accréditer des formations extérieures à condition que les supervisions aient été menées par un membre formateur de la S.P.P.

B. Le François intervient et rappelle que le CST a donné, au cours de deux réunions courant 2012, un *avis favorable* à la *mise en place* d'une formation au sein de la S.P.P. à la Psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent. Elle exprime son souhait que soient renforcés les séminaires de formation ; elle souligne le fait qu'il paraît important que la S.P.P ouvre une formation à la Psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent et que ceci ne soit pas délégué aux Institutions où les membres formateurs s'y trouvent de moins en moins en fonction.

Il s'en suit une très longue discussion qui entre autres tourne autour du fait que certains R.P.E.A, reconnus par la C.O.P.E.A., s'étonnent de ne pas obtenir de reconnaissance par l'I.P.A, comme d'autres ont pu autrefois l'obtenir (« clause du grand-père ») avant que la C.O.P.E.A ne soit créée.

Devant une disparité de points de vue – bien compréhensible concernant le point sensible qu'avait jusqu'à présent la question de la formation à la Psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent, César Botella a proposé que la C.E. vote sur le texte suivant qui a été adopté à l'unanimité :

« La Commission d'Enseignement accepte le principe de la particularité de la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent, ce qui suppose la prise en charge de cette Formation par la Commission d'Enseignement. »

Seul le programme d'enseignement pour la Psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent devra être validé par la C.E., au même titre que le programme d'enseignement du cursus. Le programme de PEA sera donc composé de deux volets, comme le programme actuel de la SPP : un programme d'enseignement « pris en charge » par la C.E., et un programme d'activités scientifiques hors C.E.

Il est, par ailleurs, spécifié que la validation RPEA ne rentre pas dans les compétences de la C.E., mais reste sous la responsabilité de la C.O.P.E.A.

C / Questions posées par la formation à la psychothérapie psychanalytique proposée par les institutions partenaires.

Une discussion s'est engagée à partir d'une annonce faite par une Institution partenaire d'un « Programme à la pratique de la clinique et des thérapies psychanalytiques » organisée par

l'Association Psychanalyse et Psychothérapies (APEP) et qui a posé question, tant à la CE qu'au Bureau de la S.P.P, du fait qu'un nombre de membres de la S.P.P semblent directement ou indirectement liés à cette formation.

V / Réunion de la Commission Electorale le 16 novembre 2013

On été élues au titre de membre titulaire formateur :

- Ellen A. Sparer
- Jocelyne Siksou

VI / Journée des Formateurs,

organisée par le Président du C.E.C.E et le Secrétaire du C.E.C.E, le **14 décembre 2013**, ayant pour thème « *Impasses dans la supervision* », s'est déroulée et a donné de très nombreuses et enrichissantes interventions autour de deux présentations :

- Paul Israël, « Evaluation des 'impasses' des supervisions au regard des exigences institutionnelles »
- Sylvie Faure-Pragier, « Des embarras du superviseur : illustrations cliniques »

Les « Fin de Coursus » en 2013

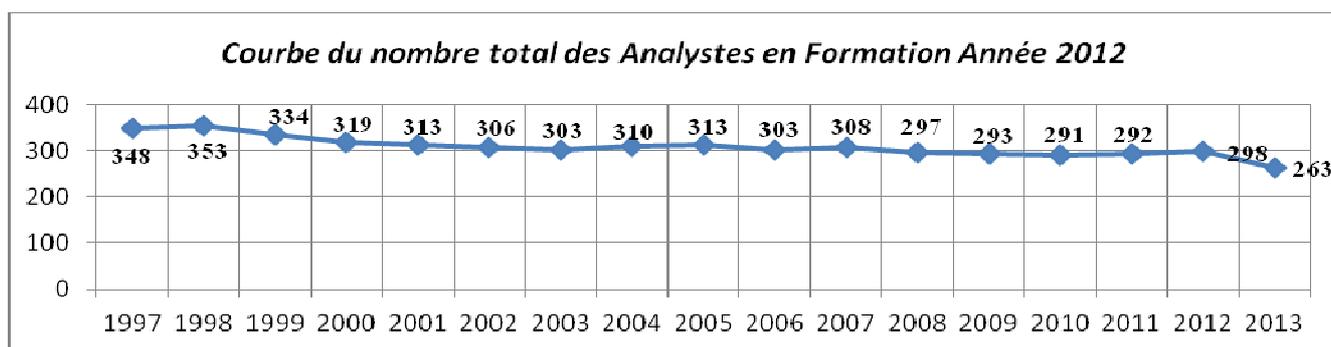
- Il y a eu 15 réunions de fin de cursus : 13 à Paris, 2 à Lyon.
- 30 cursus sont été clos et validés : 24 à Paris, 6 à Lyon.
- 1 cursus n'a pas été validé : 1 à Paris, 0 à Lyon.

Nombre d'analystes en formation

Il y a actuellement

- 263 analystes en formation : 221 sont inscrits à l'Institut de Paris ; 42 sont inscrits à l'Institut de Lyon.
- 12 ont été suspendus ou radiés ou ont démissionnés
- 31 entrent dans la catégorie « anciens élèves » (29 paris, 2 Lyon)

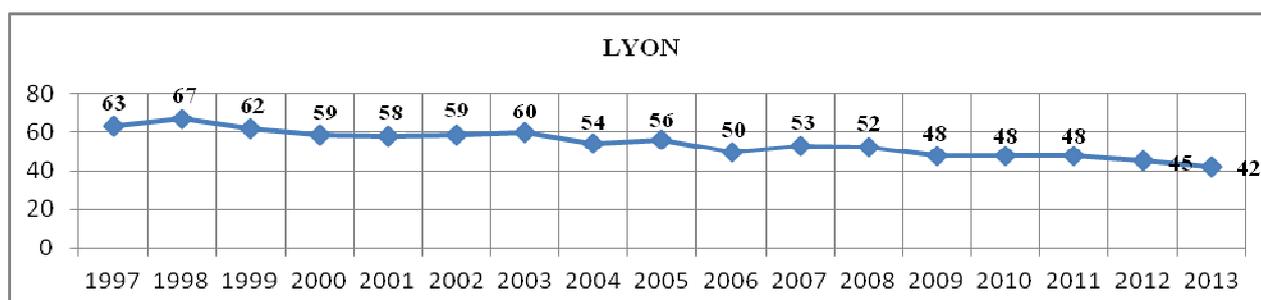
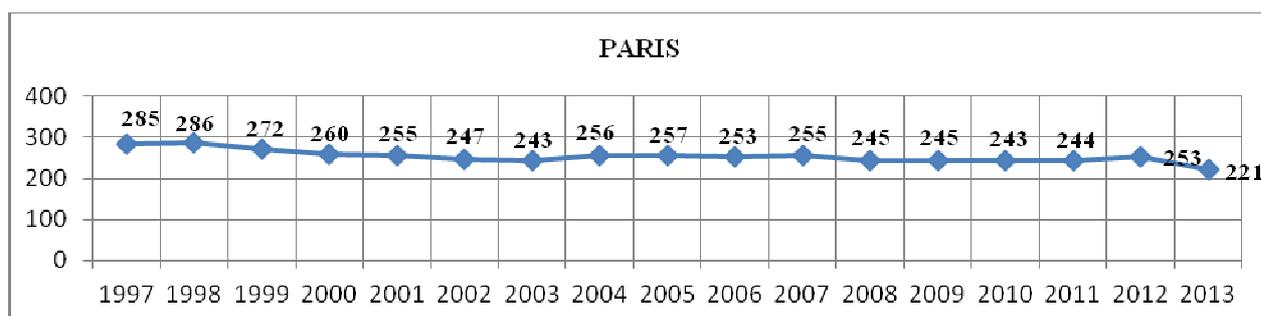
Étude de la répartition des analystes en formation de Paris et de Lyon



La baisse apparente du nombre d'AeF est en très grande partie liée au fait qu'il y a eu en 2013 un plus grand nombre de « Fin de Coursus » que par les années précédentes et qu'il y a eu un certain nombre de dossiers fermés du fait du non-règlement des cotisations (17 'démissions', 8 'radiations' et 5 'suspensions').

Répartition du nombre total des analystes en formation de Paris et de Lyon (étrangers compris)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Paris	285	286	272	260	255	247	243	256	257	253	255	245	245	243	244	253	221
Lyon	63	67	62	59	58	59	60	54	56	50	53	52	48	48	48	45	42
Total	348	353	334	319	313	306	303	310	313	303	308	297	293	291	292	298	263



Les analystes en formation

L'IPSO [International psychoanalytic students organisation] a comme représentantes élues pour deux ans depuis août : Julien AMY, Julie AUGOYARD, Julia-Flore ALIBERT, et Fabienne CORLOBÉ-SALOMON pour l'Institut de psychanalyse de Paris. Il n'y a actuellement pas de représentant IPSO à Lyon.

Les correspondantes des Unités de l'Institut de Psychanalyse de Paris sont :

- Unité 1-2 : Eléonore GALIANA-MINGOT et Chantal BOURSEAUX
- Unité 3-4 : Martine SANDOR-BUTHAUD et Adriana KOREN
- Unité 5-6 : Christine de CRESSAC-HUMBERT, et Carlos PACHECO.

J'adresse mes **remerciements** à l'ensemble des collègues titulaires ayant fonction de formateur pour le sérieux de leur travail au sein de l'ensemble des Sous-Commissions et lors des « Fin de Cours », ainsi qu'à **Mme Caroline Kestens** pour le dévouement et l'efficacité qu'elle apporte dans ses fonctions de Secrétaire de l'Institut de Paris.

COMITÉ DE DIRECTION INSTITUT DE PSYCHANALYSE DE PARIS

Annick SITBON

Un nouveau Comité de Direction a été élu en 2013 il se compose de :

- Annick SITBON, Directrice,
- Christine BOUCHARD, Secrétaire du Coursus,
- Laurent DANON-BOILEAU, Secrétaire de l'Enseignement.

Il s'est adjoint trois conseillers : J.L BALDACCI, Albert LOUPPE, Jacqueline SCHAEFFER.

C'est donc la première année de notre mandat, année réduite puisque, élus en mars nous n'avons pris nos fonctions qu'en Avril 2013. Nous avons donc inscrit notre activité dans la continuité du travail effectué par nos prédécesseurs.

Le cadre de travail

Nous avons travaillé de manière collégiale, nous réunissant tous les jeudis avec notre collaboratrice Caroline Kestens, secrétaire de l'Institut de Paris, et en ayant durant la semaine des échanges par mails ou téléphone.

Laurent Danon-Boileau, secrétaire de l'Enseignement, s'est également penché sur la mise au point du programme d'Enseignement.

La clarification du courrier et, d'une façon générale les échanges avec l'extérieur (visites au bureau de l'Institut, demandes de renseignements divers) nous ont permis d'apprécier le « paysage » du monde où se recrutent les futurs Analystes en Formation . Christine Bouchard, secrétaire du cursus, s'est particulièrement occupée, outre l'organisation du Coursus, de ce point de vue vers le Socius. Jacqueline Schaeffer participe régulièrement à nos réunions.

Nous avons été intéressés par la fréquence des demandes atypiques. La diffusion, grâce au site, des coordonnées de la SPP et de ses Instituts de formation, drainent vers nous des populations variées où les explications, pourtant très claires figurant sur le site et qui portent sur nos exigences préalables à la formation, ne semblent pas suffire. Il faut ainsi répondre par des lettres-types ou personnalisées, préciser les coordonnées du site voire rencontrer ces éventuels candidats à la formation.

Ceci dit, l'activité de l'Institut de Paris en 2013 est en tout point comparable à celle de l'an passé. Le nombre de candidatures évaluées, de candidats acceptés, ajournés ou refusés, donnent des chiffres semblables à ceux des années précédentes.

Les admissions au cursus en 2013

A Paris : il y a eu, en 2013, 14 réunions des sous-commissions d'admission au cursus (8 à Paris, 4 dans la sous-commission n° 10, 2 au Centre de formation du Sud-Ouest)

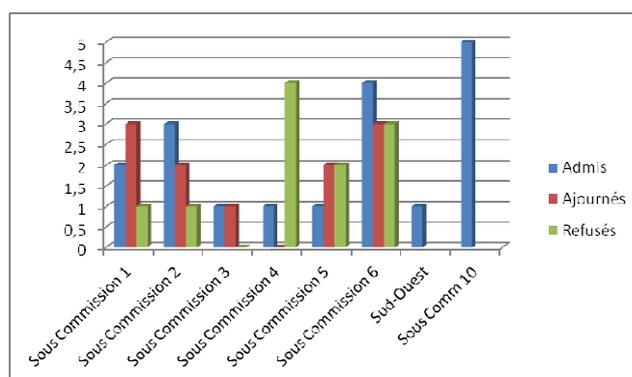
Au cours de ces 14 réunions 55 dossiers ont été examinés, correspondant à des demandes d'admission au Cursus, mais aussi à des accès à la deuxième supervision lors des cursus suivis ou des cas particuliers. Ce chiffre correspond à la moyenne sur les 10 dernières années qui est de 54 . 40 nouveaux dossiers de candidature ont été examinés (43 en 2012)

Les résultats sont les suivants :

Admis : 18,
Ajournés : 11,
Refusés : 11

Ils se répartissent ainsi :

	ADMIS	AJOURNES	REFUSES
<i>Ss Com 1</i>	2	3	1
<i>Ss Com 2</i>	3	2	1
<i>Ss Com 3</i>	1	1	0
<i>Ss Com 4</i>	1	0	4
<i>Ss Com 5</i>	1	2	2
<i>Ss Com 6</i>	4	3	3
TOTAL I	12	11	11
Sud Ouest	1	0	0
Sous Com 10	5	0	0
TOTAL II	6	0	0
TOTAL I+II	18	11	11



En décembre 2013, 17 candidatures étaient en attente de la réunion d'admission à Paris (dont 6 visites terminées), 5 dans la sous commission 10 (dont 2 visites terminées) et 6 à Toulouse, (1 visites terminées), soit 28 candidatures en attente.

Sur l'ensemble, 77 AeF sont en cursus suivi. Une étude sur leur devenir est en cours.

Les fins de cursus en 2013 :

En 13 réunions de fins de cursus (10 dans les trois sous-commissions parisiennes, 1 dans la commission du Sud-Ouest et 2 dans la Sous-commission 10 traitant des candidats étrangers), 26 candidatures ont été étudiées. Il y a eu 24 **cursus clos et validés**,

Il y avait, fin décembre 2013, en attente de la réunion de fin de cursus : 8 candidats dont 6 pour lesquels la réunion est prévue.

Nombre total des Analystes en Formation

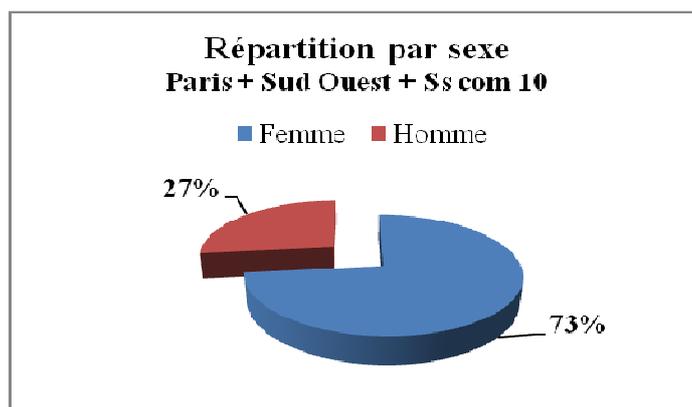
Il est de 221 à Paris. (autour de 240 ces dernières années)

Il est à noter que ceci ne correspond pas à une baisse réelle qui ne peut s'apprécier que sur plusieurs années. Il y a eu depuis 2010 de nombreuses radiations d'Analystes en Formation « décrochant » du Cursus et ne payant plus leurs droits. Ceux-ci étaient néanmoins comptabilisés dans le nombre total. Nos prédécesseurs ont commencé cette clarification que nous avons poursuivie. Les chiffres actuels reflètent plus la réalité.

En décembre 2013, il y avait 31 "anciens élèves" c'est-à-dire ayant leur cursus validé sans appartenance actuelle à la SPP. Certains, en attente de leur agrément à la SPP, constituent un groupe transitoire et mouvant, d'autres, anciens élèves depuis des années (parfois des dizaines d'années) forment un sédiment peu mobilisable...ils semblent néanmoins vouloir garder un lien avec l'Institut.

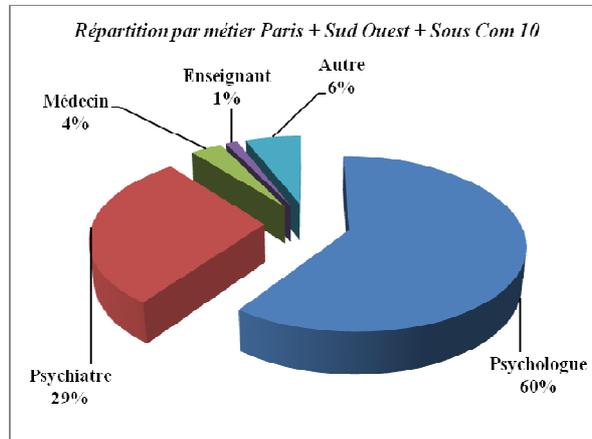
Répartition selon le sexe :

Sur l'ensemble des AeF relevant de l'Institut de Paris (6 commissions parisiennes + commission du Sud-Ouest + commission 10), 73% sont des femmes, 27% des hommes.



Répartition selon la formation initiale :

60% sont des psychologues,
29% des psychiatres,
enfin 4% sont des médecins, 1% des enseignants, 6% autres.



Les formateurs

Quatre membres titulaires en fonction de formateur sont devenus honoraires en 2013 à Paris, 1 dans le Sud Ouest et 1 à Lyon ; nous déplorons également un décès. Il y a donc 7 titulaires formateurs en moins en 2013. On passe **ainsi de 81 en 2010 à 65 en 2013** (Lyon compris) soit 55 à Paris.

Deux membres titulaires en fonction de formateur ont été élus fin 2013 à Paris : Ellen Sparer et Joyceline Siksou . il en faudrait 16 de plus pour retrouver l'effectif de 2010.

Les supervisions dites collectives ont été proposées au nombre de :

- 21 à Paris,
- 2 à Toulouse,
- 1 à Besançon.

Il est à noter que trois d'entre elles s'effectuent à deux superviseurs, en co-supervision.

Nous nous sommes aperçus également que nous avons peu de renseignements sur ce qui se passait dans chacune des supervisions collectives : nombre de places disponibles, nombre de « parlants », nombre d'analyses chez les « parlants ». Une étude est en cours.

- La formation théorique (indiquée dans le programme annuel sur le site) :

A Paris : elle comporte les séminaires hebdomadaires au nombre de 4, 8 deux fois par mois, les autres sont mensuels ou trimestriels

Les séminaires d'enseignement et de formation s'adressant en priorité aux AEF :

A Paris :

séminaires d'initiation à la psychanalyse :	4;
études de textes	7 ;
clinique et théorie	19 ;
les pratiques	4,

le CFSO 10

Dans les autres régions : 5

Les formations spécifiques complémentaires à Paris, au CFSO et dans les régions :

psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent :	2 + 2 à Toulouse
psychosomatique :	2
psychodrame	5,

Séminaires d'étude et de recherche des membres titulaires dans leur fonction de formateur : 5

On compte donc au total 59 séminaires dans le cadre de l'Institut, auxquels on peut ajouter les séminaires dans le cadre des activités scientifiques de la SPP et les formations et enseignements dans les institutions de soin : 10, Psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent : 2,

Lors du 72^{ème} congrès des psychanalystes de langue française à Paris, des ateliers cliniques dans **quatre groupes** de 15 ou 20 analystes en formation ont été organisés par les représentants de l'Ipsa. Cette formule a rencontré encore une fois un vif succès.

Le Séminaire de formation permanente, réservé aux Aef des régions, organisé par Christian Seulin et Christian Gérard, a maintenu sa spécificité. Il a eu pour thème en Janvier 2013 : "Le travail du rêve dans la clinique contemporaine". Il a rassemblé 170 participants.

Une réunion de l'ensemble des Aef et du Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement a eu lieu, comme chaque année, lors du Séminaire de Formation Permanente.

Les réunions d'Unités n'ont pas été reconduites de façon systématique. Il nous a semblé nécessaire, après 9 ans d'existence depuis leur mise en place par Sylvie Faure-Pragier en 2004, d'effectuer un « bilan d'étape ». Une réunion du Comité de Direction avec les Représentants des Unités et les Représentants de l'IPSO a permis d'effectuer celui-ci.

Il s'est avéré que, dans leur forme actuelle, les réunions d'unité entraînaient une certaine lassitude. Il nous a été précisé que les questions posées au sein de ces réunions par les Aef étaient toujours peu ou prou les mêmes ainsi que les réponses apportées par les formateurs...Les réunions communes aux trois unités étaient considérées comme plus satisfaisantes mais laissaient un temps insuffisant aux interventions des uns et des autres.

Il a été proposé et accepté, à titre d'essai pour l'année à venir, de séparer les réunions des AeF seuls des réunions communes AeF + formateurs. Deux réunions ont donc été programmées pour l'année à venir : une réunion des AeF seuls au Printemps, et une réunion AeF+ formateurs en Automne permettant de reprendre et discuter les propositions faites par les AeF.

Les AeF demandent aussi que leur Institut les aide à mieux se connaître. Ils souhaiteraient en particulier avoir accès aux coordonnées, particulièrement aux adresses mail, des uns et des autres...

Les correspondants des unités sont :

Unité 1-2 : Eléonore GALIANA-MINGOT et Chantal BOURSEAUX

Unité 3-4 : Martine SANDOR-BUTHAUD et Adriana KOREN

Unité 5-6 : Christine de CRESSAC-HUMBERT et Carlos PACHECO

L'IPSO international a pour représentants élus pour deux ans : Julien AMY, Julie AUGOYARD, Julia-Flore ALIBERT, et Fabienne CORLOBÉ-SALOMON pour l'Institut de psychanalyse de Paris. Il n'y a actuellement pas de représentant IPSO à Lyon.

Je tiens à remercier ici chaleureusement mes collègues du Comité de Direction, mais surtout Caroline KESTENS secrétaire de l'Institut de Psychanalyse de Paris pour sa précieuse collaboration et ses suggestions si souvent pertinentes.

**CENTRE DE FORMATION DU SUD-OUEST
(BORDEAUX - TOULOUSE)**

Marc BABONNEAU

A la fin de l'année 2013, le CFSO se composait de :

- 6 Membres Formateurs.
- 24 analystes en formation
- Le chiffre des Analystes en Formation est le même que celui de l'année 2012 : en effet, une nouvelle admission au cursus et une clôture de cursus au cours de 2013 se sont compensés, l'une l'autre.

Après Annick Sitbon et Michel Vincent qui ont terminé à l'été 2013 les séminaires réguliers qu'ils assuraient à Toulouse, c'est Thierry Bokanowski qui a inauguré le sien, à la rentrée de Septembre.

2 groupes de supervision collective (Michèle Jung-Rozenfarb et Marc Babonneau) continuent de fonctionner; ils ont tous les deux fonctionné à plein. Un certain nombre d'analystes en formation attendent de nouveaux cas pour commencer leur 1^{ère} ou 2^{ème} supervision.

Jean Picard est prêt à mettre en place un groupe de supervision collective à Bordeaux quand la demande se fera sentir.

Les supervisions individuelles ont lieu à Toulouse, à Bordeaux et à Paris où l'utilisation des moyens de télétransmission se poursuit à la satisfaction générale.

Les activités de formation (supervision collective et séminaires) demeurent regroupées, pour la plupart, le vendredi après-midi pour une meilleure coordination et une meilleure accessibilité aux analystes en formation qui n'habitent pas Toulouse. C'est notamment pour ces derniers un Marathon d'accès à la Formation, avec un vaste programme proposé entre 13h30 et 20 heures.

Il y a actuellement 7 séminaires animés par des Membres Formateurs ; beaucoup d'entre eux sont également ouvert aux Membres du Groupe Toulousain.

L'activité du CFSO se poursuit d'une manière régulière. Les difficultés rencontrées par les analystes en formation sont ici les mêmes que celles rencontrées par l'ensemble de nos collègues de l'Institut : difficulté à trouver des cas de supervision, inquiétude quant au sort de la profession de psychanalyste ou de psychothérapeute...

La préoccupation pendant de longs mois de 2013 que représentait une unique candidature pour l'admission au cursus a été levée, à la fin de l'année, par un afflux de nouvelles candidatures (cinq) regroupées depuis la rentrée de Septembre.

Ces cinq candidatures sont en instance de traitement de leur dossier, lors d'une prochaine Commission du Sud-Ouest.

La situation financière du CFSO est équilibrée, les versements des inscriptions des élèves venant compenser les dépenses (2 postes principaux : honoraires de nos collègues parisiens et voyages, d'une part ; versements au Groupe Toulousain de la S.P.P., d'autre part, pour utilisation et partage des locaux, du secrétariat et du matériel de celui-ci).

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COMITÉ DE DIRECTION DE L'INSTITUT DE PSYCHANALYSE DE LYON ANNEE 2013

Françoise Brette

Robert Mancini ne souhaitant pas renouveler son mandat de Directeur de l'institut, j'ai accepté de reprendre cette fonction que j'avais assumée de 1995 à 2001 ; le Comité de Direction a été élu le 22 mars 2013 et se compose ainsi :

- Directrice de l'Institut : Françoise Brette
- Secrétaire de la Commission du cursus : Christian Seulin
- Secrétaire de l'enseignement : René Roussillon

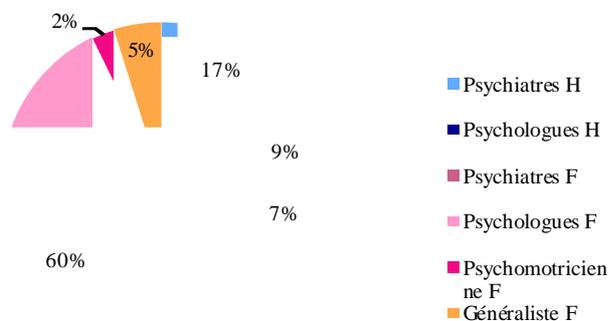
A la fin 2013, le nombre des analystes en formation inscrits à l'Institut de Psychanalyse de Lyon est de **42**,

- 19 sont de la région lyonnaise
- 10 de la région méditerranéenne
- 8 de la région des Savoie
- 3 de la région grenobloise
- 1 dans la région de la Saône et Loire
- 1 à Genève

L'ensemble des analystes en formation se répartit de la façon suivante :

11 Hommes dont 7 psychiatres 4 psychologues
31 Femmes dont 3 psychiatres 25 psychologues 3 autres dont 2 généralistes

Répartition Hommes - Femmes par profession



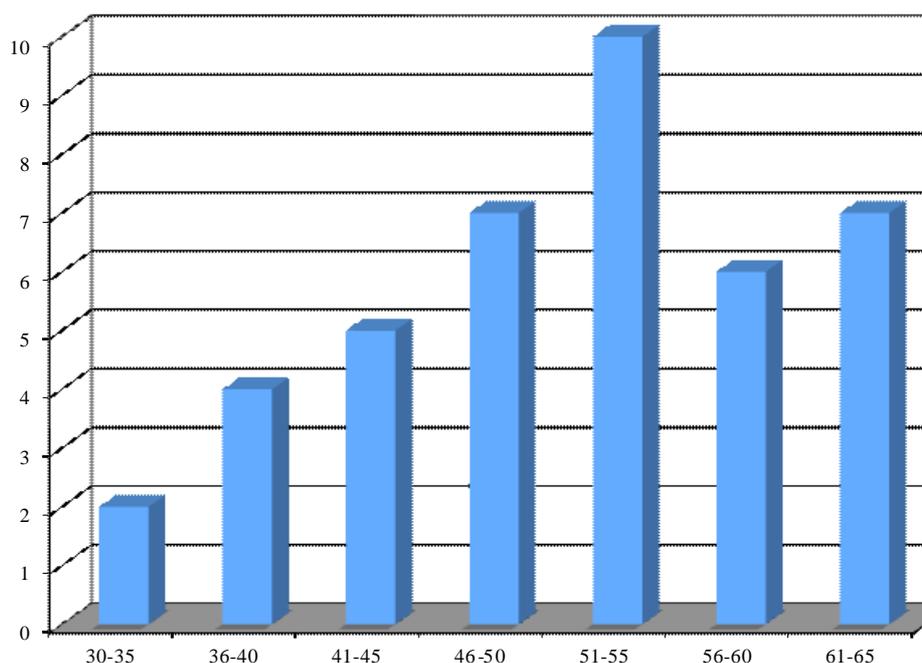
Total femmes : 73 % Total psychologues : 69 %

Ces pourcentages parlent d'eux-mêmes quant à la féminisation de la profession et la raréfaction des psychiatres au bénéfice des psychologues : ce qui se constatait déjà, il y a une vingtaine d'année n'a fait que s'accroître.

D'autres chiffres sont à commenter :

par rapport à l'an passé où l'on enregistrait 45 AEF, la baisse de cette année s'explique par le fait que le nombre des nouveaux admis n'a pas compensé les 6 qui, en 2013, ont eu leur cursus clos et validé ; nous avons par contre reçu 11 demandes de formation, alors qu'il n'y en avait eu que 5 en 2012, (3 en 2011, 8 en 2010, 14 en 2009, 10 en 2008).

Il convient de remarquer qu'au fil des ans, des analystes en formation décrochent ; ils ont généralement effectué une supervision et n'ont pas fait la seconde, soit que leur tâche professionnelle (chefs de service, médecin- directeur de clinique...) ne leur en ont pas laissé le temps, soit parce qu'ils n'ont pas trouvé de 2^{ème}, voire de 1^{er} cas de supervision, et qu'avec le temps et aussi l'éloignement, ils renoncent. Mais tous règlent leur droit, manifestant ainsi le souhait de garder un lien avec l'institution ; certains d'entre eux continuent de venir à l'une ou l'autre de nos activités. Cela explique que 9 analystes en formation ont été admis, entre 1989 et 2005 : ce qui fait des cursus particulièrement long et des âges qui se déploient de 34 à 65 ans :



Compte-tenu que deux d'entre eux ont demandé à être suspendus pour raisons de santé, on peut dire qu'il y a une trentaine d'analystes en formation actifs, très présents à nos séminaires. Leurs contributions publiées dans le bulletin du GLPRA témoignent de la qualité de leur travail.

Néanmoins, il faut se rappeler que l'Institut de Lyon a comptabilisé jusqu'à 68 inscrits du temps du « baby boom »...

La diminution enregistrée toutes ces dernières années a d'une part des incidences budgétaires et d'autre part entraîne un nombre plus restreint des analystes en formation habitant Lyon ce qui a des conséquences sur la participation des AEF à certaines de nos activités, telles que celles du CEIPSY, et celles de nos activités lyonnaises ouvertes au public et à leur organisation ; lorsqu'ils étaient 32 lyonnais dans les années 1996/1998, ils pouvaient se relayer, alors qu'actuellement ce sont toujours les mêmes qui sont à la tâche. Nous les remercions d'autant plus vivement de leur dévouement.

Les correspondantes – Françoise Archirel, Isabelle Cordier, Pascale Jaillet-Sage, Frédérique Mathis et Sophie Charme – sont, notamment dans ces occasions, mais pas seulement, très efficaces et remplissent leur fonction de liaison entre les AEF et le Comité de Direction ; nous les recevons avec le Président du GLPRA chaque mois pour un point / rencontre. Nous avons avec elles organisé en 2013 deux réunions des AEF où après un temps d'échanges d'informations, le Comité de Direction les laisse discuter entre eux. Le Comité d'accueil qu'elles représentent facilite l'intégration des nouveaux arrivés

Le Centre d'Ecoute et d'Informations **Psychanalytiques**, sous la direction d'Annie-Claude Campos, a aussi cette fonction pour les nouveaux analystes en formation. En leur proposant d'effectuer en double écoute des consultations et d'en discuter dans l'un des groupes de référence, outre la valeur formative que cela représente, le CEIPSY leur permet de se faire connaître et de connaître les autres participants. Il donne, en outre, la possibilité d'orienter des patients chez des analystes en formation ou des membres du GPLRA.

De plus, je reçois chaque nouvel admis lors de sa première venue dans nos locaux ; j'ai également souhaité rencontrer les analystes en formation, en commençant par ceux que je connaissais le moins, pour parler avec eux de leur cursus : ces rencontres ont donné lieu à des échanges tout à fait intéressants.

Nous avons 2 anciens élèves dont l'un a demandé son agrément pour être membre de la Société. C'est une catégorie où généralement maintenant on ne reste pas.

Activités de la Commission de cursus

Il y a eu **11** ouvertures de dossiers (5 en 2012, 3 en 2011, 8 en 2010 mais 14 en 2009).
A noter que 6 proviennent de candidats du midi ; un d'entre eux n'a pas jusque là donné suite.

L'évaluation de ces demandes a abouti aux conclusions suivantes :

- **4** acceptations dont 3 cursus suivi
- **3** ajournements
- **3** refus

La commission de cursus s'est réunie à six reprises :

- Une de ces réunions a porté sur la question de la relève au niveau des titulaires ; la discussion s'est orientée surtout sur les moyens que nous avons pour susciter chez nos collègues le souhait d'écrire un mémoire ; « les Rencontres autour et à partir des mémoires » ont aussi cette vocation mais sont beaucoup suivies par les analystes en formation, comme pour l'ensemble des séminaires ; il semble que la notion de formation permanente se perde

pour les membres... Mais le problème qui devient crucial est la relève au niveau des membres de la commission de cursus.

En 1995, lorsque l'Institut de Lyon a été reconnu de plein exercice ayant par conséquent sa propre commission de cursus, celle-ci se composait de 14 membres ; nous pouvions, si besoin était, nous subdiviser en deux sous-commissions, ce qui allégeait le travail qui était plus important à l'époque. Actuellement, compte-tenu des membres honoraires, des deuils, nous ne sommes plus que 10 à nous réunir... Il est certain que le Groupe lyonnais a été très démobilisé par la non élection de certaines de nos collègues ce qui a contribué à décourager les candidats éventuels : il y a donc une génération qui manque...

- Une autre de ces réunions a été centrée sur l'organisation du programme scientifique de l'enseignement, en lien avec les secrétaires scientifiques du Groupe lyonnais pour harmoniser l'emploi du temps entre les différentes activités du GLPRA et les séminaires de formation de l'Institut.

- les quatre autres réunions ont porté sur le travail habituel de la commission : évaluation des candidats et discussion concernant les cursus suivis.

Les membres lyonnais de la commission d'Enseignement assurent 11 séminaires de formation ; l'un d'eux est sous la responsabilité du Comité de Direction qui a souhaité une continuité du thème de l'année, en commençant par les fondamentaux avec en alternance un exposé de René Roussillon, secrétaire de l'enseignement, et une séance de reprise du thème, avec des contributions de membres de la commission de cursus et/ou des interventions des analystes en formation. Ce séminaire a, chaque fois que cela est possible, compte-tenu des vacances, deux séances par mois.

Il a trois groupes de supervisions collectives et une proposition d'en constituer un quatrième. Mais ce sont les AEF ayant des patients d'analyse qui manquent : sur l'ensemble de ces groupes, 5 seulement de leurs participants parlent de cas d'analyse, les autres sont dans l'attente, certains d'entre eux rapportant des cas de psychothérapies...

Ce constat met en évidence, une fois de plus, la très grande difficulté pour les AEF à trouver des cas de supervision avec un risque de cursus à deux vitesses puisque certains sont de 4 ans et d'autres sont de plus de 12 ans ... !

Deux réunions de fin de cursus ont eu lieu sous la responsabilité de la Commission d'enseignement, représentée par son Président Thierry Bokanowski et par Annick Sitbon, directrice de l'IPP.

6 analystes ont eu leur cursus clos et validé :

Le Comité de direction a reçu autour d'un verre de champagne ces collègues pour faire le point sur leur cursus ; ainsi en reprenant ces réunions qui avaient cours durant mon précédent mandat, à Paris comme à Lyon, nous souhaitons aussi faciliter le passage du cursus à l'engagement dans la Société.

Sur le plan comptable, les recettes sont connues ; elles correspondent aux ouvertures de dossiers, aux droits des analystes en formation et des anciens élèves et s'élèvent à **36.534 €** ; nous connaissons seulement 3 postes de dépenses spécifiques à l'Institut :

- le reversement au Groupe méditerranéen de 50% du montants des droits perçus des AEF de cette région qui font leur cursus à l'Institut de Lyon, soit **3.300 €**
- les frais de réunions, notamment à l'occasion des fins de cursus, soit **573 €**
- le remboursement des frais de déplacements des membres titulaires, ayant fonction de formateur, qui se rendent à Paris pour des réunions de la CE ou l'élection de formateurs, soit **4.882 €**

le total de ces dépenses viendra en déduction des recettes dont le reste participera aux frais des locaux, du secrétariat, de la bibliothèque et à l'ensemble des dépenses du fonctionnement de L'institut dans le cadre du GLPRA ; à noter que cette participation qui est cette année de **27.779 €** continue à s'amenuiser avec la baisse du nombre des analystes en formation et qu'à la longue, cela peut poser problème...

Pour terminer, je voudrais remercier vivement les membres du Comité de Direction, Christian Seulin et René Roussillon, pour leur collaboration efficace et amicale.

Ma gratitude est grande envers Madame Assous pour toute sa gentillesse et sa disponibilité durant les années de travail en commun : elle a tenu à revenir spécialement un 24 Décembre pour m'envoyer les statistiques nécessaires à la rédaction de ce rapport. Je remercie aussi notre nouvelle secrétaire, Nathalie Breysse, pour l'aide apportée depuis son arrivée.
